Un soutien global et individualisé dans

- La recherche d'un emploi et/ou d'un stage adapté
- La préparation aux entretiens d'embauche
- L'intégration et le maintien dans l'emploi
- L'adaptation de l'environnement de travail
- Les relations interpersonnelles au sein de l'entreprise

Possibilités de financement par

- ❑ La prise en compte dans la DOETH de l'entreprise
- ❑ L'AGEFIPH, dans le cadre d'une aide à l'autonomie (compensation)
- ❑ Une reconnaissance de « lourdeur du handicap »
- ❑ La MDPH, grâce à la prestation de compensation du handicap (PCH aide humaine), *sous réserve d'éligibilité*

Qui sommes-nous ?

Françoise Roingeard

Docteur en Pharmacie (Université de Tours)

Expérience de plusieurs années auprès de travailleurs en situation de handicap

Diplôme Universitaire *« Autisme et troubles apparentés »*, Université et C.H.R.U. de Tours

Contact

Téléphone : 06 83 44 54 47
Courriel : phroing@club.fr
Site : www.unplus1.net

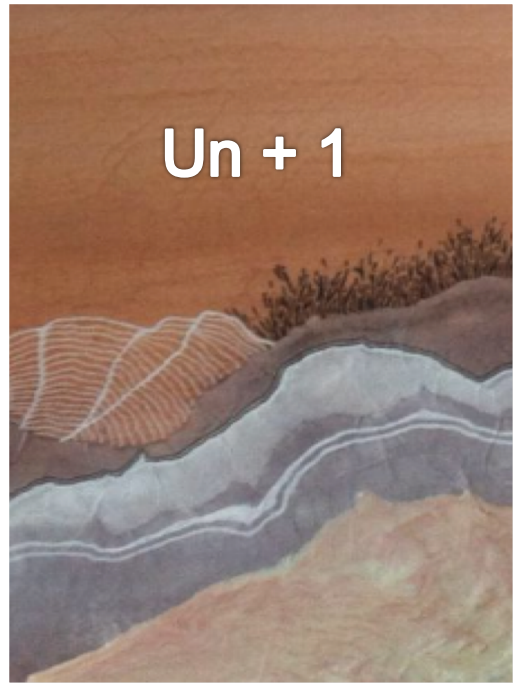

ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Auprès des personnes ayant des particularités du spectre de l'autisme,
et plus généralement auprès des personnes en situation de handicap

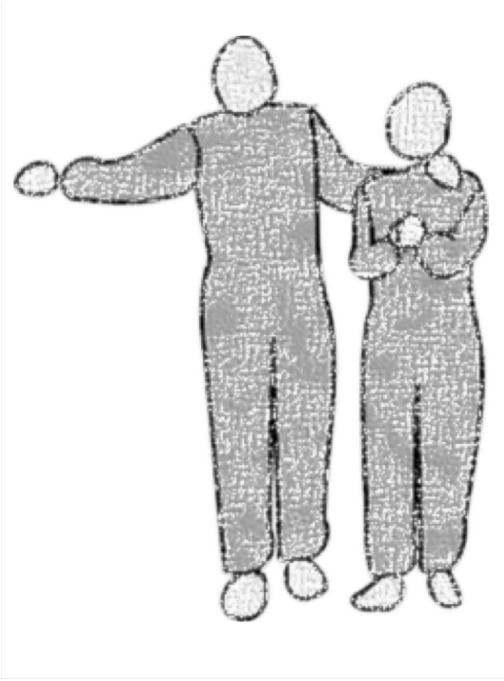

Qu'est-ce que l'emploi accompagné ?

Une aide personnalisée

L'emploi accompagné est une aide humaine spécifique, personnalisée, fiable et pérenne qui a pour but la création d'un environnement bienveillant, pour une inclusion professionnelle réussie.

Il permet ainsi la prise en compte des compétences effectives du salarié en situation de handicap en apportant une réponse aux enjeux de compensation et d'accessibilité.

La finalité de l'emploi accompagné : aider l'employeur et l'employé à

- Travailler ensemble
- Communiquer plus aisément
- Construire une relation

« L'emploi accompagné : une réponse à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. »

En accompagnant l'employeur

- Pour sensibiliser les équipes au handicap
- Pour faciliter les relations interpersonnelles
- Pour adapter l'environnement de travail et aider à la résolution des problèmes

Et en accompagnant l'employé ayant des particularités autistiques

- Pour clarifier les attentes de l'employeur
- En apportant un étayage dans le travail
- En proposant un soutien dans la communication et les relations sociales

Accès et maintien dans l'emploi

L'emploi accompagné permet aux entreprises de satisfaire plus facilement à leur obligation d'emploi de personnes handicapées (loi de 2005). Grâce à son rôle de médiation, il augmente les perspectives d'emploi à long terme.

Nos atouts

- Connaissance des particularités du spectre de l'autisme
- Expérience de plusieurs années dans l'accompagnement de personnes handicapées en entreprise
- Approche bienveillante
- Connaissance du monde de l'entreprise
- Confidentialité et discrétion
- Fiabilité et réactivité
- Créativité